

free

DOSSIER D'INFORMATION

MAIRIE



free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile

CODE SITE : 60009_007_03

ADRESSE DU SITE : "LES QUARANTE MINES" AVENUE SAINT
MATHURIN

COMMUNE : 60000 Allonne

DATE : 11/03/2025

| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR : FREE MOBILE

COMMUNE : Allonne

NOM DU SITE : ALONNE_LES_QUARANTE_MINES

CODE SITE : 60009_007_03

ADRESSE : "LES QUARANTE MINES" AVENUE SAINT MATHURIN - 60000 Allonne

TYPE DE SUPPORT : Pylône autostable

PROJET DE : Nouvelle antenne relais

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES : X = 584850.54, Y = 2490364.74
Longitude : 2.127932, Latitude : 49.41053

| CONTACT FREE MOBILE

NOM : Matthieu MERCIER
Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

E-MAIL : mmercier@iliad-free.fr

ADRESSE : Free Mobile
16 rue de la Ville l'Évêque
75008 Paris

SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Autorisations administratives	8
5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
6. Plan de situation à l'échelle	9
7. Plan de cadastre	10
8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	11
9. Déclaration ANFR	14
10. Plans du projet	15
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	19
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	21
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	21



13P071006LU00001104.19

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires **et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.**

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, **et afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile** dans l'ensemble des territoires. Et ce, **dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.**

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place **urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.**

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit **par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.**

En effet, **la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.**

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, **ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux, exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de**

travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'une antenne relais émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz afin d'apporter de la couverture en 3G, 4G et 5G. dans votre commune.

Ce projet consiste mettre en place 6 antennes sur le pylône à créer d'une hauteur de 30m, situé Avenue Saint Mathurin.

L'ensemble sera peint en Vert Olive (RAL : 8003).

Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées au pied du pylône dans une zone clôturée sur dalle béton enterrée et seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 6	À modifier : 0
Type		Antennes 'panneau'	
Technologies		3G / 4G / 5G	
Azimuts (S1/S2/S3)		80° 190° 340°	



Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
80°/190°/340°	4G 700 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	30 m	68 m	25.90 m	63.90 m	27.30 m	65.30 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	30 m	68 m	29 m	67 m	29.50 m	67.50 m	47.6	45.4	6° (4)

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

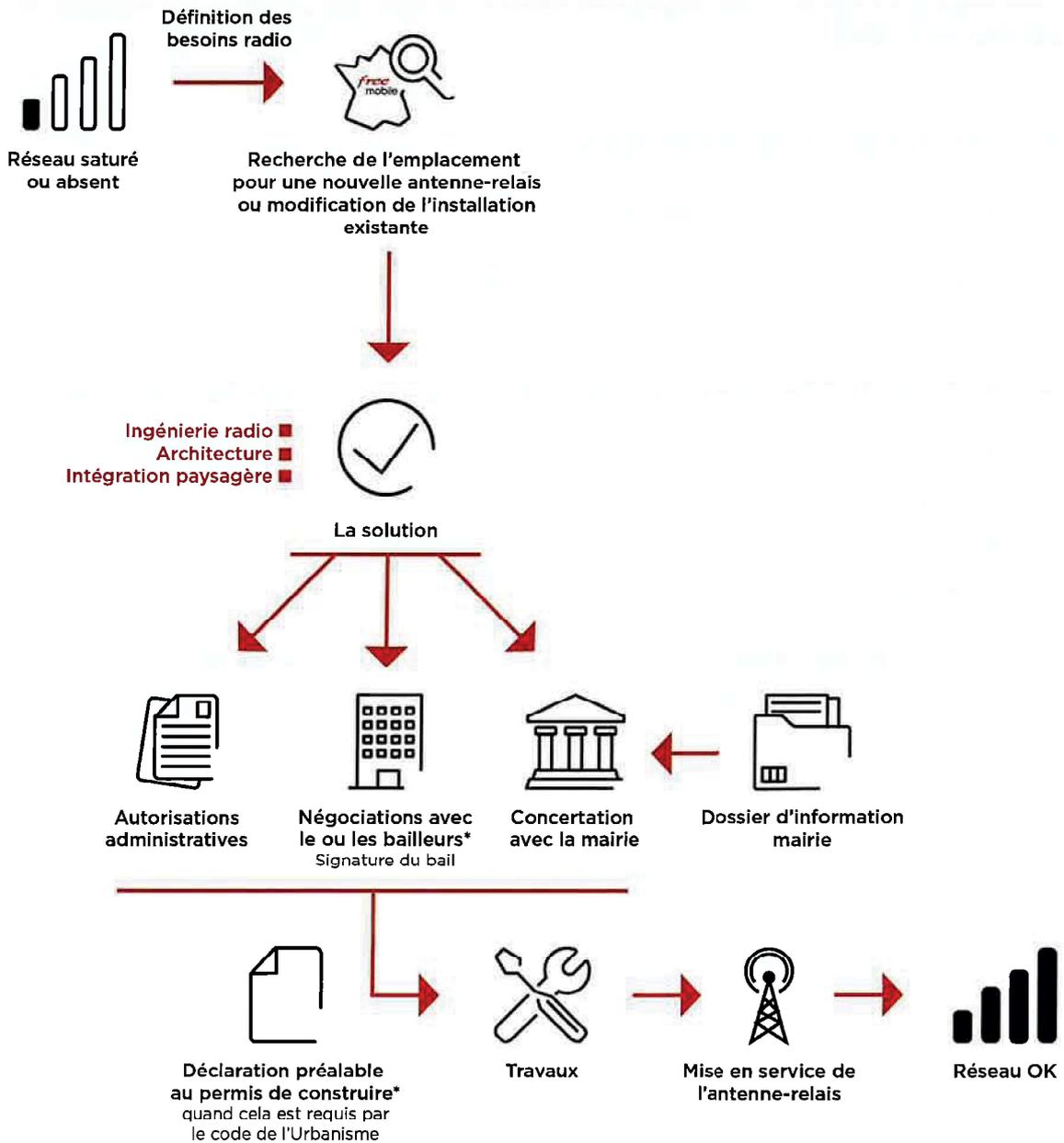
PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Mars 2025
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Avril 2025
Début des travaux (prévisionnel)	Juin 2025
Mise en service (prévisionnel)	Aout 2025

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.



L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Autorisations administratives

Autorisations administratives nécessaires

Déclaration Préalable oui non

5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

"LES QUARANTE MINES" AVENUE SAINT MATHURIN
60000 Allonne

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 584850.54
Y = 2490364.74

WGS 84

Longitude : 2.127932
Latitude : 49.41053